

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat un état des réductions et des remises faites en conformité de l'article 141 ajouté à l'Acte des Sauvages, par l'article 8 du chapitre 35, 58-59 Victoria.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Document de la Session No 14.)

L'honorable M. Scott, Secrétaire d'Etat, a présenté au Sénat une copie des ordres en conseil relatifs aux affaires du département de l'Intérieur.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Document de la Session No 10.)

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Power, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges etc., etc., Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Son Honneur le Président, conformément à l'Acte 57-58 Victoria, chapitre 11, des Statuts de la Puissance du Canada, a appelé l'honorable William Miller à occuper le fauteuil et à exercer la présidence pendant son absence temporaire.

L'honorable M. Miller en conséquence, a occupé le fauteuil de la Chambre.

Après un nouveau débat sur la motion de l'honorable M. Power, Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.